

Fleurissement
Crégy prend ses
couleurs d'été



ACSL G.R.
Elles terminent 3^{ème}
des championnats de France



Crégy-lès-Meaux



Juin 2011

Actualités

N°14



édito

Chères
Crégysoises,
chers
Crégysois,
Existe-t-il

beaucoup de communes dans le nord Seine-et-Marne offrant comme la nôtre un niveau aussi haut de qualité de vie, d'équipements et de services communaux avec des taux d'imposition maîtrisés une nouvelle fois cette année ?

Crégy lès Meaux, grâce à ses capacités internes a pu s'équiper dans tous les secteurs et propose une riche palette de services municipaux : petite enfance, écoles, sport, parcs et jardins, transports en commun, accessibilité aux grands axes routiers... Il faut persévérer dans cette volonté d'investir en faveur du plus grand nombre.

Il est également indispensable de mener de lourds travaux d'entretien et de rénovation de notre patrimoine communal, les retarder serait contraire à notre esprit de responsabilité et aux intérêts de notre village, les ignorer, ne ferait qu'alourdir la facture. Le centre Signoret-Montand, le patrimoine historique, les écoles, l'éclairage public, l'assainissement, la voirie, beaucoup de chantiers se profilent et débiteront dès cette année. Grâce à notre budget de fonctionnement maîtrisé, notre commune est en mesure de continuer sa progression au cœur du pays mellois et de conserver tout son pouvoir d'attraction. Fiers de notre ville, ayons confiance dans ses talents et ses moyens pour développer le bien vivre à Crégy lès Meaux. Bonnes vacances à tous.

*Amicalement
Chouk Feraud*

Push-Car

1^{er} prix de la course relais !



Le push-car est un engin roulant non motorisé équipé d'un système de direction simple qu'il faut pousser, d'où son nom. Chaque membre de l'équipe sera tour à tour pilote ou pousseur sur un circuit bien délimité

Sept enfants accompagnés d'un animateur ont choisi de participer à une activité spéciale qui s'est transformée en véritable aventure. Ils se sont en effet inscrits, dans le cadre d'un échange entre les accueils de loisirs de Crégy et de Nanteuil, à une activité Push-Car. Cette activité les a menés à participer au 2^{ème} championnat départemental de caisses à savon et de Push de Seine-St-Denis.

Que sont les Push-Cars ?

Les Push-Cars sont des véhicules qui sont poussés par des doublettes de coureurs en course de relais. Les coureurs remplacent le moteur et les freins pendant qu'un pilote dirige le petit véhicule sur le parcours.

Comment les enfants ont-ils découvert cette activité ?

Lors d'une rencontre entre les accueils de loisirs de Crégy lès Meaux et de Nanteuil-lès-Meaux, les Lousticars (l'équipe de Nanteuil) a fait une démonstration suivie d'une initiation. Ils ont

ensuite donné un Push-Car aux Crégysois pour qu'ils s'entraînent chez eux. Ensuite, les Crégysois ont organisé des entraînements à la course et à la poussée dans la cour de l'accueil de loisirs. Ils ont baptisé leur Push "la Tut-Tut-Poët-Poët" et l'ont entièrement décoré à leur image (tous différents mais tous pareils). La suite de cette histoire est une course amicale contre les lousticars et une participation en partenariat avec eux au parc départemental de la Courneuve au championnat de Seine-Saint-Denis. Dans leur épopée, ils ont toujours été accompagnés de supporters (d'autres enfants de l'accueil). Une affaire à suivre !!!

Forts de cette expérience unique, les jeunes ont participé, avec leur push-car à la course départementale de Chelles, le 15 juin dernier et ont terminé premier de la course relais sous les applaudissements nourris de leurs supporters.

La prochaine saison redémarre en mars 2012 et leurs adversaires les attendent au tournant.

Finances

P3

Vote du budget communal 2011

Festivités

P4

Les manifestations à venir

Ça s'est passé à Crégy

Retour en images sur les manifestations crégysoises depuis le mois d'avril 2011

Chasse aux œufs, commémoration du 8 mai, fête des écoles, et fêtes des voisins. Depuis le mois d'avril, la vie Crégysoise a été rythmée par de nombreuses manifestations, retour en images sur ces événements



Chasse aux œufs

Le dimanche 25 avril, dans le parc de loisirs, les enfants de Crégy-lès-Meaux étaient au rendez-vous pour la chasse aux œufs. Plus de 500 œufs ont été distribués et le concours d'œufs décorés a permis d'attribuer 8 lots chocolatés. La mini-ferme des poussins et des lapins a également remporté un vif succès, il est dommage que certains en aient profité pour voler 2 lapereaux non sevrés qui sont certainement décédés le lendemain...

Commémoration du 8 mai

La municipalité, le Conseil municipal des jeunes et les anciens combattants ont rendu hommage aux combattants héroïques, aux victimes de ces terribles années de guerre, à toutes celles et tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté en commémorant la victoire de la France et de ses alliés sur l'Allemagne nazie.



Fête du jeu

Organisée à l'espace Signoret-Montand, la fête du jeu a eu lieu le samedi 21 mai avec pour thème le Moyen-Age, cette manifestation a remporté un vif succès. De nombreuses activités comme des jeux de stratégie, d'adresse, le modélisme avec un bassin destiné aux bateaux, le tir à l'arc et la chasse aux trésors ont permis aux enfants de passer une matinée formidable. Conçue et organisée par la Focel, avec l'aide des bénévoles, elle a permis à tous d'échanger de façon ludique et de démontrer que le jeu est aussi un outil indispensable de transmission du savoir, d'éducation et une activité essentielle pour le développement de l'enfant.



Fête de l'école Jacques-Tati

Le samedi 28 mai à l'école maternelle Jacques-Tati, les enfants se sont produits dans un spectacle ravissant, attendrissant et drôle. Cette journée est encore une

Une belle fête bien fleurie !



réussite comme chaque année. Les enseignants ont ensuite poursuivi avec les jeux de la kermesse. Les Crégysois se sont mobilisés en masse pour cet événement qui devient un incontournable de Crégy.

Fête des voisins

Dans les impasses, les rues, sur les places, la fête des voisins a réuni des dizaines de personnes autour

de plats salés et sucrés. La convivialité était au rendez-vous et a permis de développer une nouvelle forme de solidarité de proximité.



Contrat Triennal de Voirie



La commune a signé, avec le Conseil Général, un Contrat Triennal de Voirie élaboré par un bureau d'études dont le but est d'aménager les voiries des rues du Blamont, de la Fontaine Sarrazin et des Carrières et d'installer un carrefour entre l'avenue Henri-Duflocq et l'avenue Magisson.

Contrairement à ce qui est écrit dans la "parole à l'opposition municipale", la négociation se poursuit avec le Conseil Général sans la moindre difficulté et dans le plus strict respect des règles. Alors pourquoi parler d'infraction ? Le Contrat a été examiné en commission des travaux dans laquelle les élus de l'opposition ne sont pas représentés puisqu'ils ont décidé de quitter le conseil qui devait élire un nouveau membre à cette commission. Le projet a été présenté en conseil municipal à tous les élus et chacun a reçu, dans les délais légaux, les documents lui permettant d'étudier le dossier avant le conseil municipal. Ce dossier est d'ailleurs à leur disposition, en mairie, comme le définit la loi.

Parole à l'opposition municipale

Un contrat triennal de voirie contestable.

Le maire envisage des travaux dans le cadre d'un contrat triennal de voirie en infraction avec la réglementation et sans concertation ni respect des règles du Conseil Général qui le subventionne. Le journal La Marne en a dévoilé le contenu avant que le Conseil Municipal l'ait examiné. Une autre façon de dire qu'on considère le Conseil municipal comme une chambre d'enregistrement. Consulter préalablement les élus ? Concerter ? Des promesses du candidat Chomont, envolées sitôt maire ! Zéro plan, zéro réponse. Pourtant, en regard de l'importance, de la localisation et du coût de ces travaux (900 000€), le respect des règles édictées par le Conseil Général est obligatoire. Et si le maire nous a remis un dossier, il était

réduit à la portion congrue et sans plan. En outre, alors que les élus doivent être pleinement informés, il a refusé de répondre aux questions, les estimant probablement gênantes ! Un projet contestable.

Le sens unique rue du Blamont (au bas du Blamont près du pont de la RD 330) accroîtra le danger rue Barbusse ! Le giratoire envisagé sur la route départementale entre les rues Magisson et Duflocq sera très dangereux dans un virage sans visibilité ! Enfin, bien qu'il soit interdit de financer des travaux sur le territoire d'une autre commune ou sur un domaine privé, les réalisations de la rue de la Fontaine Sarrazin (appartenant pour 50% à Chauconin) et de la rue des Carrières (qui est privée) sont envisagées.

UN AVENIR POUR CREGY

Finances communales

Vote du budget 2011

Débat d'orientation

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 avril 2011 pour le Débat d'Orientation Budgétaire puis dans un second temps, le 28 avril 2011 pour l'adoption du budget de la commune. Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue un moment essentiel de la vie d'une collectivité locale. C'est la première étape du cycle budgétaire, le DOB doit permettre à l'assemblée délibérante d'être informée sur le contexte économique national et l'évolution de la situation financière de la collectivité, de discuter les priorités budgétaires qui seront inscrites dans le budget et de s'exprimer sur la stratégie financière de la commune.

Cette première étape du cycle budgétaire est également un élément de sa communication financière.

Budget 2011

Un budget 2011 volontariste dans un contexte économique incertain. Le budget municipal 2011 est à l'image de cette dynamique impulsée depuis trois ans, ambitieux pour Crégy lès Meaux et ses habitants, dans un même temps, attentif au strict respect des grands équilibres budgétaires de notre ville.

Une combinaison délicate dictée, cette année encore, par un contexte incertain « notre marge de manœuvre pour financer des mesures nouvelles est étroite, explique Joëlle Bordinat, maire-adjoint chargée des Finances. Pour poursuivre l'action engagée, nous devons impérativement maîtriser nos dépenses, nous assurer que chaque euro dépensé l'est de façon optimale et utile ».

Plus globalement, le contexte économique et social national n'incite guère au relâchement. Entre autre élément d'incertitude, la réforme de la fiscalité des collectivités locales, engagée depuis 2009 par le gouvernement, n'a toujours pas abouti. A Crégy lès Meaux, 2011 sera une fois encore une année d'action et d'innovation.

Quelques chiffres

- ▶ Budget de fonctionnement : 5 399 718,14€
- ▶ Budget d'investissement : 2 273 780€

Principales dépenses de fonctionnement, les charges de personnel qui représentent 1 868 151€ soit 34,60 % du budget et les charges à caractère général sont projetées à 1 496 311,30€ soit 27,71 % du budget. Les charges financières, quant à elles s'élèvent à 127 522,25€ soit 2,36 % du budget.

Le budget 2011 dégage un excédent de clôture en fonctionnement de 1 175 331€ qui s'explique par les efforts menés par l'équipe municipale, depuis son arrivée, pour faire rentrer l'argent dans l'escarcelle communale.

Les taux d'imposition communaux restent inchangés depuis 2009 :

- ▶ Taxe d'habitation : 17,75 %
- ▶ Taxe foncier bâti : 36,73 %
- ▶ Taxe foncier non bâti : 96,85 %

Les efforts engagés en terme d'économie de fonctionnement seront impérativement poursuivis pour atteindre nos objectifs. Cette volonté permet le maintien et la stabilité des taux de fiscalité malgré le faible dynamisme des ressources de la collectivité et la poursuite d'un programme d'investissement orienté vers le service aux habitants. Cette année nous avons dû augmenter la subvention au CCAS qui est passée de 90 000€ à 103 000€ pour continuer à aider les Crégysois en difficulté. Notre effort a aussi porté sur le scolaire et le périscolaire pour garder une qualité de service à la hauteur de l'attente de nos enfants.



L'environnement n'a pas été oublié puisque la commune a acquis du nouveau matériel apportant de meilleures conditions de travail à nos agents communaux.

Règle d'or : limiter le recours à l'emprunt afin de ne pas alourdir la dette communale. L'encours de la dette est au 1^{er} janvier 2011 de 3 141 796,72€, l'amortissement à rembourser pour 2011 est de l'ordre de 241 510€.

1 243 897,61 € sont prévus au budget pour le maintien d'une politique d'investissement. Les travaux suivants ont été réalisés ou restent à réaliser en 2011 :

- ▶ Plan d'accessibilité, parking, aménagement,
- ▶ Eclairage public du chemin de Meaux,
- ▶ Pose d'un filet pare-balles au court de tennis,
- ▶ Aménagement d'une sortie de parking entre la mairie et l'église,
- ▶ Installation de candélabres solaires dans les sentes Duflocq-Apollinaire et Apollinaire-Zola,
- ▶ Aire de jeux rue de la Roche et aménagement d'un trottoir,
- ▶ Clôture du terrain de foot,
- ▶ Enfouissement des réseaux Fontaine Sarrazin (eau, électricité, fibres optiques, TV, etc...),
- ▶ Acquisition d'un columbarium et d'un jardin du souvenir, voirie et trottoir rue des Carrouges,
- ▶ Insonorisation de la salle Signoret-Montand,
- ▶ Assainissement rue des Carrières.

Crégy lès Meaux reste une commune avec un haut niveau de services pour sa population tout en gardant la maîtrise de ses dépenses.



INFOexpress

→ Plan d'accessibilité

De fin juin et jusqu'en juillet, suite à la mise en place du plan d'accessibilité sur notre commune, des traçages seront effectués sur la voirie. Les véhicules tampons seront enlevés, les parkings modifiés et nettoyés.

Nous comptons sur vous pour que ces travaux se déroulent dans les meilleures conditions afin que les piétons puissent emprunter les trottoirs comme nous le demande la loi Borloo 2.

Le moment venu, vous recevrez une information vous expliquant le déroulement des opérations.

→ Don du sang

Une collecte de sang sera organisée le mardi 5 juillet 2011, de 9 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h 30, salle Rapin à Meaux.

▶ Pour tout renseignement complémentaire, contacter l'Association pour le Don de Sang Bénévole de Meaux et sa Région au 01 60 03 07 94 ou email : adsb.meaux@orange.fr

→ Info canicule

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire auprès de Centre Communal d'Action Sociale afin de bénéficier d'une aide en cas de canicule.

→ Sécheresse

La commune n'ayant pas été reconnue en état de catastrophe naturelle pour la sécheresse, les administrés sont invités à redéposer une nouvelle demande pour des désordres constatés au cours de l'année 2011.

→ Sacs pour déjections canines

Trois nouveaux distributeurs de sacs cartons seront installés, un près du terrain de foot, un près de l'école au Blamont et un rue Yves Montand à la sortie du parc.

→ Commissariat de Police

Vous souhaitez rencontrer le commissaire de police, une permanence publique destinée aux habitants de la commune a lieu tous les mardis de 17 h à 19 h à l'Hôtel de Police. Vous pouvez vous présenter spontanément ou prendre rendez-vous au 01 60 23 32 47.



Guide des festivités

Juillet

- > Le mercredi 13 juillet, retraite aux flambeaux, feu d'artifices et bal populaire, près du terrain de foot
- > Le jeudi 14 juillet, concours de boules dans le parc, jeux en bois, maquillage, pêche à la ligne, confiserie. Petite restauration sur place.

Septembre

- > Le samedi 10 septembre, journée des associations, salle Signoret-Montand
- > Le dimanche 11 septembre, course de VTT dans le parc de loisirs
- > Le dimanche 18 septembre, Fête de la pomme au Blamont
- > Le dimanche 18 septembre, journée du patrimoine, autour de l'église de Crégy

Ecole

Une visite en cours préparatoire

Tous les enfants scolarisés en grande section, à l'école maternelle Jacques-Tati, sont allés visiter « l'école des grands ». En effet, le 31 mai a été une journée de découverte pour ces enfants qui iront au CP l'an prochain. Ils ont visité les locaux et rencontré les enseignants de l'école Jean-Rostand. Très impressionnés, ils ont passé une bonne journée.

Course à pied Faites chauffer les baskets !

Les enfants du groupe scolaire Jean Rostand se sont retrouvés, le vendredi 20 mai, pour leur traditionnelle course d'endurance dans le parc de Loisirs. Leurs parents et quelques élus étaient là pour les encourager en ce bel après-midi ensoleillé.



Stationnement Zone Bleue



Comme vous avez pu le constater, le traçage du stationnement place Jean-Rostand va devenir une zone bleue et sera effective une fois la distribution de disques effectuée dans vos boîtes aux lettres. Le but est de faciliter la régulation du stationnement aux heures de pointes. N'oubliez pas : le stationnement sur le sabré et devant le distributeur automatique de billets est interdit, il est inutile de s'en prendre au policier municipal chargé de rappeler les règles du code de la route. Merci de votre compréhension et essayons de bien vivre ensemble.

Aide aux devoirs A l'année prochaine



L'année 2011 s'achève par le traditionnel goûter et la remise d'un certificat d'assiduité et de respect des autres. Chaque enfant a reçu un dessin fait à la plume et à l'encre noire réalisé par un des bénévoles encadrant l'activité, M. Claude Viero. L'ensemble des bénévoles vous dit à la rentrée et pensez à vous inscrire lors de la journée des associations le 10 septembre 2011.



Etat civil

NAISSANCES

Isahak, KRIM - - JEAN-GILLES	06/04/2011
Océane KAING - - BRISSAUD	28/04/2011
Chloé ZAMOR - - JOANIS	10/05/2011
Mathis BOURNINÉ	18/05/2011
Sandra PIMENT	22/05/2011
Louis TORRES	28/05/2011
Amaury TRÉLOHAN	31/05/2011
Ruben DURAND	31/05/2011
Inès TOUMI	01/06/2011
Bradley DURU	03/06/2011

DECES

Nicole BODA épouse BOUIGES	27/04/2011
Christophe GORBINKOFF	31/05/2011
Zélie REMISE épouse HERBERT	01/06/2011

→ Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi : 8h30>12h et 13h30>17h. Le samedi : 10h>12h

→ Horaires d'ouverture au public du service Urbanisme :

Lundi, mercredi, vendredi : 9h>12h et 14h>17h

→ Permanences municipales

L'équipe municipale est à votre écoute. Un adjoint se tient à votre disposition tous les samedis matin, de 10h à 12h à l'hôtel-de-ville, sans rendez-vous.

Crégy-lès-Meaux actualités, Journal officiel de la commune de Crégy-lès-Meaux, 28, rue Jean-Jaurès, 77124 Crégy-lès-Meaux
Tél : 01 60 23 48 88 → www.cregylesmeaux.fr



→ Contacter la mairie :

Accueil : 01 60 23 48 88 - Secrétariat du maire : 01 60 23 26 86
Service urbanisme : 01 60 23 42 45 - Service scolaire : 01 60 23 41 50
Service C.C.A.S. : 01 60 23 48 72 - Assistante sociale : 01 64 36 42 47
En dehors des horaires d'ouverture, en cas d'urgence : 06 23 32 02 97

Responsable de publication : Gérard Chomont
Directeur de Rédaction : Yann Richelet
Réalisation : alдоранде.eu - Imprimé sur papier recyclé
Impression : MissionPress, Emerainville.

